

## FICHE DE POSTE : Musicien.ne intervenant.e auprès des publics

Pôle d'affectation : Développement culturel

Service d'affectation : Direction de la culture

Lieu d'affectation : PIAM

Rattachement hiérarchique (N+1) : Directeur(trice) de la culture

Catégories d'emplois : Assistant d'enseignement artistique

Grades : Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe, Assistant d'enseignement artistique 1<sup>ère</sup> classe

Niveau minimal de diplôme requis :

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) ou Diplôme d'État pour un instrument à vent. À défaut, diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) ou d'un diplôme d'études musicales (DEM), avec expériences en interventions en milieu scolaire.

Habilitation(s) requise(s) :

Permis B

Compétences requises : aisance vocale et pratique d'un instrument ou plus

### Compétences requises

#### **Savoir :**

- Connaissances des textes de référence traitant de l'enseignement artistique
- Connaissances des programmes de l'éducation nationale traitant du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et de l'enseignement de la musique
- Connaissances approfondies en culture musicale
- Connaissances dans les domaines artistique : théâtre, danse, arts visuels, littérature, cinéma
- Connaissances didactiques
- Connaissances du développement de l'enfant et les apprentissages
- Connaissances générales sur l'organisation des collectivités territoriales

#### **Savoir-faire :**

- Pratique vocale et instrumentale confirmée
- Développer et compléter son identité artistique individuelle, faire preuve d'ouverture et de curiosité
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets musicaux, en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi qu'en milieux spécifiques (petite-enfance, handicap...)
- Inscrire les interventions musicales dans une dynamique de pédagogie de projet (diagnostic pédagogique, élaboration des objectifs, mise en œuvre, évaluation et bilan partenarial)
- Encadrer des situations pédagogiques collectives à destination des enfants du territoire (ateliers de pratique collective vocale et/ou instrumentale), savoir gérer un groupe d'enfants, avec un regard bienveillant mais exigeant
- Utiliser des outils numériques : logiciels bureautique, recherches sur internet, logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Médiation Culturelle, faire du lien avec les CLEA, la programmation culturelle et les structures culturelles du territoire

- Identifier et rechercher les besoins de formation professionnelle cohérents avec les nécessités du service et les politiques culturelles nationales et du territoire

### Savoir-être

- Représente la collectivité
- Incarne les politiques culturelles nationales et du territoire
- Sens relationnel et sens du service public
- Discrétion, réserve et présentation irréprochable
- Capacité d'écoute, d'adaptation et dynamisme
- Sens du travail en équipe, respect des organisations et des procédures
- Curiosité intellectuelle
- Goût du travail soigné
- Intérêt pour les projets transversaux et les partenariats
- Esprit de recherche, d'innovation et de création dans le domaine artistique

### Activités du poste

#### Mission globale du poste :

- Interventions musicales dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré du territoire de la CA2BM

ACTIVITES	FREQUENCE/ PRIORITE
Principales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions musicales dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré du territoire de la CA2BM</li> <li>• Construire et mener des projets pédagogiques musicaux (élaborer des objectifs, mettre en œuvre le projet, prévoir et encadrer les restitutions sous une forme adaptée, évaluer)</li> </ul>	Q1 Q1
Complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions musicales en milieu spécifique (petite-enfance, handicap...)</li> <li>• Inscrire les interventions en milieu scolaire comme en milieu spécifique dans le cadre d'une politique culturelle de territoire (saison culturelle, CLEA...)</li> <li>• Implication dans l'organisation du service (concertations hebdomadaires entre musiciens intervenants, rencontre avec les partenaires, élaboration de documents)</li> <li>• Participation à l'acquisition et à l'entretien du matériel du service</li> <li>• Participation à l'élaboration et à l'évaluation des projets</li> </ul>	O O H M M

### Spécificités et conditions d'exercice du poste

#### Cycle de travail : 1 607h annuel

- 20 heures de service hebdomadaire du lundi au vendredi + accessoire
- Volume horaire journalier non fixe
- Déplacements permis B indispensable
- Travail occasionnel en soirée et week-end

Relations avec des partenaires internes : OUI

Relations avec le service : OUI

Relations avec des partenaires extérieurs : OUI

Relations avec le public : OUI

Moyens à disposition :

- Outils informatiques (ordinateur portable, logiciels, connexion internet, imprimante)
- Parc instrumental
- Véhicule de service ou indemnisation des frais kilométriques liés aux nécessités du service